



Actes de la conférence internationale

*ENJEUX et PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES en AFRIQUE
FRANCOPHONE*

Dakar, 4-5-6 février 2019

L'engagement des jeunes en faveur des programmes d'accompagnement entrepreneurial : un point sur la littérature

Junior SAGNE

Chercheur, Centre National d'Éducation, Ministère de la Recherche
Scientifique et de l'Innovation, Yaoundé, Cameroun

junior.sagne@gmail.com

Théophile DZAKA-KIKOUTA

Docteur en économie et HDR, Université Marien Ngouabi, Brazzaville,
Congo et Université Kongo, République Démocratique du Congo

dzaka@unistra.fr

Val MASAMBA LULENDO MPANDA

Docteur en sciences de gestion, Université Kongo, Mbanza-Ngungu,
République Démocratique du Congo

valmasamba@ifentrepreneuriat.org

RÉSUMÉ *L'objet de cet article revient à présenter une revue critique de la littérature sur l'accompagnement entrepreneurial des jeunes. Il s'agit de mettre en lumière la littérature sur l'accompagnement entrepreneurial et spécifique des jeunes. Il y ressort que trop peu d'articles s'intéressent à cette question, même si la thématique de l'accompagnement est au cœur des préoccupations de nombreux chercheurs en entrepreneuriat. En effet, la littérature sur l'accompagnement entrepreneurial spécifique des jeunes, notamment en contexte de pays francophones, est encore pauvre, en l'état actuel de notre information. Toutefois, les articles récents retenus ont permis de catégoriser les auteurs en trois groupes. Mais, aucun article lu n'a abordé véritablement la question relative à l'engagement entrepreneurial des jeunes dans un processus accompagné. Dans ces conditions, cette étude dans un premier temps présente la principale théorie mobilisée pour comprendre l'engagement des jeunes dans un processus entrepreneurial accompagné. Nous poursuivons par les débats qui ressortissent de l'état de l'art sur l'accompagnement entrepreneurial des jeunes. Enfin, pour les études à venir sur la question, nous présentons un cadre conceptuel, modélisé à partir des facteurs évoqués dans la littérature.*

MOTS CLÉS *Engagement, jeunes, entrepreneuriat, accompagnement*

Les idées et opinions exprimées dans les textes sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles de l'OFE ou celles de ses partenaires. Aussi, les erreurs et lacunes subsistantes de même que les omissions relèvent de la seule responsabilité des auteurs.

Pour citer ce document :

Sagne, J. ; Dzaka-Kikouta, T. ; Masamba Lulendo Mpanda, V. 2019.

« L'engagement des jeunes en faveur des programmes d'accompagnement entrepreneurial : un point sur la littérature », dans *Enjeux et perspectives économiques en Afrique francophone* (Dakar, 4 – 6 février 2019). Montréal :

Observatoire de la Francophonie économique de l'Université de Montréal, 251-265 pages.

Introduction

Le chômage reste une situation difficile pour de nombreuses personnes et bien plus pour les jeunes partout dans le monde. Alors qu'ils font partie des principaux défis d'un développement inclusif et durable, le chômage et le sous-emploi des jeunes connaissent des taux élevés en Afrique. Sur le continent en effet, le marché de l'emploi n'offre que 3 millions d'emplois par an environ, alors qu'en moyenne les estimations situent à 11 millions, le nombre de jeunes entrant chaque année dans le marché de l'emploi, soit un écart de 8 millions par an (BAD, 2017, p. 4). Il s'agit d'un challenge majeur alors qu'il est projeté que d'ici 2050, 38 des 40 pays avec la population la plus jeune se situera sur le continent (CEA, 2017, p. 5). En 2017 déjà, les 10 pays avec la population la plus jeune se trouvaient en Afrique (CEA, 2017, p. 6). En Afrique francophone, les jeunes âgés de 15 à 29 ans dans la population totale en 2017 étaient évalués à 26,5% (Boudarbat et Ndjaba, 2018, p. 52). Dans la plupart des pays de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) en 2017, c'est 1 jeune sur 4 âgé de 15 à 24 ans qui était au chômage (OIF, 2018, p. 23). Plus globalement, entre 2016 et 2030, les Nations Unies estiment qu'il faut environ 470 millions d'emplois par an dans le monde pour les nouveaux venus sur le marché de l'emploi (ONU, 2016). Il faut donc « exploiter le dividende démographique grâce à des investissements dans la jeunesse » (CEA, 2017, p. 1). Ainsi, l'une des voies pour libérer le dividende démographique et faire face aux problématiques de l'emploi et du sous-emploi des jeunes est l'entrepreneuriat.

Cependant, la promotion de l'entrepreneuriat n'est pas identique dans tous les pays afin qu'il puisse jouer un rôle significatif au service de la croissance économique et du développement inclusif. En Afrique subsaharienne, alors qu'il faut en moyenne plus de 20 jours pour démarrer une entreprise, moins de 10 jours suffisent dans les pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (Banque mondiale, 2019, p. 9).

Les programmes d'accompagnement entrepreneurial mis en œuvre par les États et d'autres parties prenantes s'inscrivent dans deux cadres majeurs de la construction d'un développement inclusif et durable. Il s'agit d'une part du programme de développement des Nations Unies à l'horizon 2030 encore appelé Objectifs de développement durable (ODD) à travers notamment les Objectifs 4 et 8 (ONU et OSAA, 2016, p. 2) et d'autre

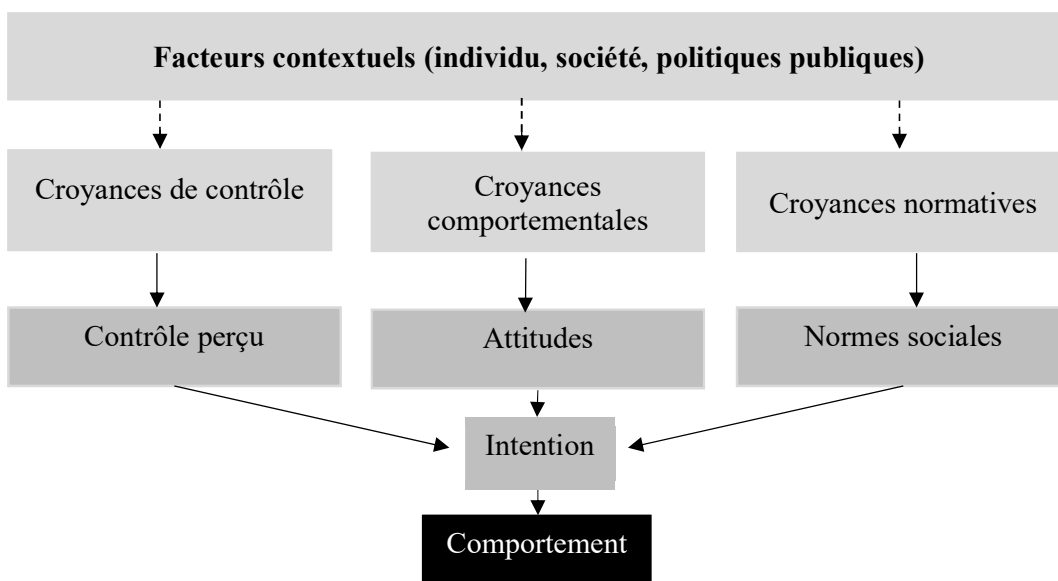
part, L'Agenda 2063 de l'Union africaine et son premier Plan décennal de mise en œuvre, notamment l'Aspiration 6 de l'Agenda 2063 (CUA, 2015, p. 114).

Dans ces conditions, nous nous interrogeons par rapport aux connaissances les plus actuelles sur l'accompagnement entrepreneurial et spécifique des jeunes en contexte de pays francophones. L'objet de cette étude revient donc à présenter une revue critique de la littérature sur l'accompagnement entrepreneurial des jeunes autour de trois parties. La première présente la principale théorie qui peut être mobilisée pour comprendre l'engagement entrepreneurial des jeunes. La deuxième partie fait état des débats qui ressortent de l'état de l'art sur l'accompagnement entrepreneurial des jeunes. Dans la dernière section, afin de servir les études futures, nous présentons un cadre conceptuel, modélisé à partir des facteurs contextuels évoqués dans la littérature.

1. L'entrepreneuriat : la théorie du comportement planifié comme fondement théorique

Cette étude mobilise comme ancrage doctrinal la théorie du comportement planifié. Celle-ci considère que l'intention d'un individu de créer une entreprise repose sur trois postulats : l'attitude envers le comportement, le contrôle perçu et les normes sociales (Ajzen 1991, p.181).

Figure 1: La théorie du comportement planifié



Source : adapté de la théorie du comportement planifié de Ajzen (1991, p.181).

Parti de la théorie de l'action raisonnée qui « suppose que le comportement d'une personne est déterminé raisonnablement par ses attitudes et par la norme sociale et ses intentions » (Benredjem et Sahut, 2016, p. 115), Ajzen élabore la théorie du comportement planifié donc le principe est de faire des prédictions sur le passage à l'acte entrepreneurial. Autrement dit, le comportement entrepreneurial pour s'opérationnaliser doit d'abord être décidé et planifié.

Les postulats de cette approche théorique sont notamment : l'attitude envers le comportement qui mesure le degré d'attractivité vis-à-vis des activités entrepreneuriales, c'est-à-dire l'attitude favorable ou défavorable d'un individu par rapport à l'entrepreneuriat. Quant au contrôle perçu, il fait référence à la perception qu'un individu a de lui-même. Il s'agit notamment du degré de contrôle qu'un individu a de ses propres aptitudes et capacités, de la facilité ou de la difficulté qu'il peut avoir à bien conduire un processus entrepreneurial. Le dernier postulat, les normes sociales, font référence aux perceptions de la pression sociale subie par l'individu, autrement dit, le degré d'incitation à entreprendre que son environnement social peut exercer sur lui.

Nous complétons la théorie du comportement planifié avec des facteurs contextuels liés notamment à l'individu (Hentic-Giliberto, et Paturel, 2017) ; à la société (GEM, 2016/17) et à l'existence de politiques publiques dédiées (Dzaka-Kikouta et Mabenge, 2018). Nous postulons que ces facteurs peuvent influencer les intentions entrepreneuriales des jeunes, et partants, leur engagement dans un processus entrepreneurial accompagné.

2. L'accompagnement entrepreneurial des jeunes : état de l'art

Cette deuxième partie procède d'abord à une revue de la littérature sur les différents concepts de l'accompagnement entrepreneurial des jeunes et ensuite, à la présentation de notre positionnement. Il va découler de ces analyses, un modèle d'analyse envisagé pour les recherches à venir.

2.1 L'entrepreneuriat et l'accompagnement entrepreneurial des jeunes

Dans les perspectives économiques en Afrique 2017, l'entrepreneuriat est défini comme « l'exploitation d'opportunités perçues, en vue de fournir un service ou un produit sur les marchés locaux ou mondiaux. Il peut être à but lucratif ou proposer des solutions à des problèmes sociaux. » (BAD, OCDE et PNUD, 2017, p. 184). Il ne s'agit pas d'une

définition issue d'un consensus autour de la question. Il en est de même de l'entrepreneuriat des jeunes, qui ne fait pas encore l'objet d'une définition consacrée et unanimement acceptée. Toutefois, il « impliquerait le développement des attitudes, compétences et opportunités entrepreneuriales pour les jeunes depuis l'école secondaire jusqu'à l'âge adulte. » (Meda Adama et al., 2017, p. 41). Ainsi, certains auteurs, à l'instar de Dzaka-Kikouta et Mabenge analysent comment dans un contexte de chômage exacerbé, l'entrepreneuriat des jeunes peut faciliter l'intégration économique de ceux-ci surtout en Afrique francophone. Capitaliser la volonté entrepreneuriale des jeunes permettrait à ces derniers de s'engager dans une transformation économique, gage d'un développement durable (Dzaka-Kikouta et Mabenge, 2018, p. 189).

Quant à l'accompagnement entrepreneurial des jeunes, il « ... peut être considéré comme un processus permettant aux jeunes créateurs ou porteurs de projet à apprendre des connaissances, à développer des compétences, mais aussi à accéder à des ressources nécessaires à la réalisation de leur projet. Il peut être considéré comme : l'ensemble des actions effectuées par les structures d'accompagnements tels que les incubateurs et pépinières d'entreprise ou par des acteurs comme les « business angels » [investisseurs providentiels] aux jeunes porteurs de projet » (Meda Adama et al., 2017, p. 41-42). Ainsi, les dispositifs d'accompagnement entrepreneurial se diversifient avec notamment les financements, en l'occurrence le financement participatif «crowdfunding», la formation, la sensibilisation, les accélérateurs, les espaces de travail partagé «coworking», les villages artisanaux, les laboratoires de fabrication «Fab Labs» et autres laboratoires d'innovation «Living Labs», etc. Tous ces dispositifs publics ou privés sont en mutation permanente et posent dans tous les contextes, la question de leur mode de coordination.

L'accompagnement entrepreneurial des jeunes s'apparente ainsi à une démarche qui laisse aux jeunes la possibilité de développer des compétences susceptibles de leur permettre de réaliser leur projet. Cette idée a été testée avec succès, à travers le modèle combiné TCC-GRP inspiré de la théorie du Business Model (modèle GRP : génération, rémunération, partage), de la théorie des conventions (TC) et de la théorie de la connaissance créative (TCC) pour montrer qu'un incubateur peut « construire une pédagogie d'accompagnement pouvant assurer à la fois, la production des

connaissances, l'apprentissage du créateur accompagné et le succès du projet accompagné. » (Masamba Lulendo, 2016, p. 6).

Poursuivant l'idée sur l'apport des dispositifs d'accompagnement entrepreneurial, Dzaka-Kikouta et Mabenge (2018, p. 122) postulent que : « le succès des activités entrepreneuriales des jeunes dépend, pour l'essentiel des programmes de promotion et d'accompagnement, à l'initiative des pouvoirs publics africains en partenariat avec les partenaires internationaux au développement ou avec les structures privées locales de soutien à l'entrepreneuriat des jeunes. » Soutenir de tels dispositifs institutionnels publics ou privés en faveur des jeunes : « représente une stratégie efficace permettant de créer des emplois nouveaux et innovants, d'activer le progrès et le développement économique » (Tchouassi, et al., 2018, p. 65). L'accompagnement entrepreneurial est ainsi perçu par Tchouassi et les autres, comme un levier de développement où l'accompagnant met à la disposition de l'accompagné : « les informations utiles dans le déploiement du processus entrepreneurial, mais aussi (...) des connaissances et des compétences indispensables permettant de favoriser la gestion efficace des micros, petites et moyennes entreprises particulièrement en phase de création et de démarrage. » (Tchouassi, et al., 2018, p. 67).

Quant aux modes d'encadrement des entrepreneurs, d'autres auteurs recommandent la formation de longue durée accompagnée d'appuis suffisants et de l'accompagnement individualisé (Myede, et al., 2016, p. 30-31). Toutefois, l'accompagnement entrepreneurial ne peut être pertinent et efficient que si l'entrepreneuriat en soi est bien perçu dans la société. En effet, comparé à quatre pays en Afrique sur les valeurs sociales de l'entrepreneuriat, le Cameroun est bien en deçà des autres avec seulement 57% des personnes interrogées qui considèrent l'entrepreneuriat comme un bon choix de carrière (GEM, 2016/2017, p. 18). La formation et l'apprentissage en entrepreneuriat apparaissent aussi comme primordiaux pour l'autonomisation des jeunes et leur intégration dans les circuits économiques formels.

2.2 L'enseignement de l'entrepreneuriat et l'apprentissage en entrepreneuriat

Alors qu'il remotive les apprenants et transforme la manière d'enseigner, l'éducation à l'entrepreneuriat doit jouer un rôle de renforcement de l'insertion professionnelle des jeunes (Verzat, Trindade-Chadeau, et Toutain, 2017, p. 62). Les discours politiques en

faveur d'une éducation entrepreneuriale de l'ensemble des programmes scolaires et universitaires sont perçus comme un véhicule d'une idéologie libérale « favorisant l'exacerbation des valeurs libérales de liberté, mais aussi de réussite individuelle et d'entreprise privée, banalisant, voire normalisant l'incertitude » (Toutain et Verzat, 2017, p. 6) et la compétition.

Toutefois, l'identification et le renforcement des connaissances entrepreneuriales manquantes chez les jeunes favorisent leur autonomie et constituent un moyen de densification du tissu entrepreneurial et de développement économique (Tchouassi, et al., 2018, p. 60). Pour ces auteurs, « les connaissances sont devenues de nos jours aussi en Afrique plus importantes en tant que facteur clé de la production entrepreneuriale. » (P. 59). Ainsi, l'enseignement des connaissances entrepreneuriales aux jeunes ainsi que la formation à l'entrepreneuriat de ces derniers provoquent plusieurs effets : les performances des entrepreneurs sont ainsi démultipliées et l'esprit d'entreprise des apprenants est développé (Tchouassi, et al., p. 75). Certains instituts, comme la *Bandung Institute of Technology* est reconnue comme l'un des pionniers en Asie du Sud-Est qui exige de ses étudiants de démarrer une entreprise avant d'être diplômé (Simatupang et al., 2015, p. 392).

Par ailleurs, former les petits entrepreneurs fait l'objet chaque année de perceptions problématiques de la part de nombreuses institutions. Les programmes de formation classique en entrepreneuriat ont un objectif : augmenter les bénéfices des entrepreneurs en privilégiant les compétences commerciales de base (tenue des registres, contrôle des stocks, etc.) et le marketing (commercialisation des produits, etc.). Des recherches récentes révèlent l'impact limité de ces formations classiques en entrepreneuriat. Par contre, les formations à l'initiative personnelle axées sur la psychologie développent le sens de l'initiative et elles sont plus efficaces que les formations de types classiques (McKenzie, 2017).

Deux groupes d'entrepreneurs d'Afrique de l'Ouest ont été soumis à ces deux types de formations : ceux ayant suivi la formation à l'initiative personnelle ont vu leurs bénéfices croître de 30% par rapport à ceux ayant suivi une formation classique avec une croissance de 11% seulement (Campos et al., 2017). La formation à l'initiative personnelle montre aussi chez les entrepreneurs qui l'ont suivie, un esprit d'innovation plus important. Ils sont par ailleurs plus disposés à introduire sur le marché de nouveaux

produits. Cependant, qu'en est-il de l'intention d'entreprendre qui est en amont de la création de valeur et de l'engagement entrepreneurial qui en est sa matérialité ?

2.3 L'intention entrepreneuriale et l'engagement entrepreneurial

Selon Hentic-Giliberto et Paturel, (2017, p. 15), Bruyat est l'un des premiers chercheurs francophones à avoir identifié la notion d'engagement entrepreneurial qu'il qualifie de « dynamique du passage à l'acte » (Bruyat, 2001, p. 26). Il est difficile d'évoquer la problématique de l'engagement en matière d'entrepreneuriat sans parler d'intention entrepreneuriale. Cette dernière fait l'objet de définitions plurielles.

Ainsi, l'intention de créer : « représente le meilleur prédicateur de l'acte d'entreprendre » (Farouk et Boudabbous, 2014, p. 5). Elle fait : « référence au choix entre poursuivre une carrière entrepreneuriale et une carrière salariale. » (Boissin, Favre-Bonté, et Fine-Falcy, 2017, p. 179). Pour Benredjem et Sahut (2016, p. 113), « l'intention est une manifestation mentale qui implique une volonté, une conviction d'atteindre un certain but tel que créer une entreprise. » Elle subit des influences liées aux facteurs personnels, contextuels et environnementaux. L'idée selon laquelle l'absence d'intention impliquerait l'improbabilité de l'action prospère et certains auteurs font remarquer à l'opposé que : « de nombreux individus expriment souvent leur souhait de fonder leur propre entreprise, mais force est de constater qu'ils ne se lanceront pas tous dans l'aventure » (Hentic-Giliberto et Paturel, 2017, p. 14).

De plus, Tchagang et Tchankam (2018, p. 75), pour leur part, montrent que la variable sexe pour expliquer les écarts d'engagement entrepreneurial entre les hommes et les femmes contribue plus à une certaine reproduction de cet écart qu'à sa réduction. Leur étude montre que : « les individus choisissent les activités conformes à leur identité de genre ». Ainsi, Hessels et al., (2011, p. 448) montrant l'importance pour les chercheurs et les politiques de discriminer les niveaux d'engagement entrepreneurial en distinguant six niveaux : aucun (niveau de non-engagement), possible, intentionnel, naissant, jeune, établi (niveaux d'engagement).

2.4 Positionnement

Cette revue de la littérature nous permet ainsi de catégoriser les recherches récentes sur l'accompagnement entrepreneurial en trois groupes : d'abord, ceux comme Dzaka-

Kikouta et Mabenge (2018) qui soutiennent que les programmes d'accompagnement des jeunes sont gage du succès de leurs activités entrepreneuriales. Puis, les auteurs comme Farouk et Boudabbous (2014) qui pensent que l'absence d'intention entrepreneuriale est un paramètre d'improbabilité. L'intention de créer étant considérée ici comme « ... le meilleur prédicateur de l'acte d'entreprendre ». Un troisième groupe d'auteurs à l'instar de Hentic-Giliberto et Paturel (2017) se prononce pour montrer que l'intention entrepreneuriale n'est pas synonyme de passage à l'acte entrepreneurial. Autrement dit, l'intention entrepreneuriale ne se transforme pas nécessairement en action.

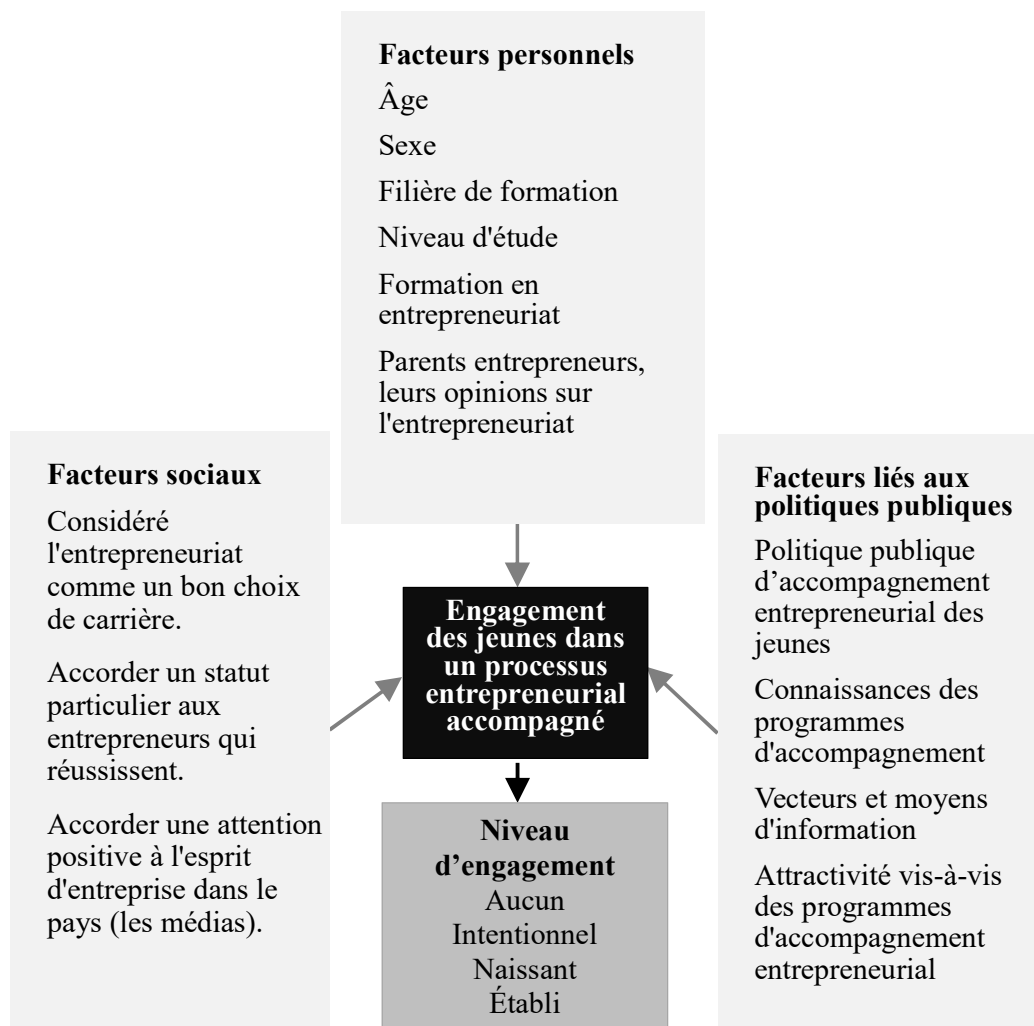
Mais aucun article lu, à notre connaissance, n'a abordé véritablement la question relative à l'engagement entrepreneurial des jeunes dans un processus accompagné. Pour y remédier, nous postulons que l'engagement serait le maillon indispensable entre l'intention de créer et l'acte de création (Hernandez, 2006). Même si l'intention n'est pas création de valeur, nous estimons qu'il faut prendre en compte les intentions entrepreneuriales des jeunes pour comprendre leur engagement entrepreneurial. Ces intentions, une fois stimulées, notamment par les politiques publiques entrepreneuriales peuvent être matérialisées, par l'acte de création. L'engagement entrepreneurial des jeunes est donc un processus qui s'inscrit dans le cadre d'un projet entrepreneurial, lui-même tributaire la plupart du temps à une intention entrepreneuriale.

3. L'engagement des jeunes dans un processus entrepreneurial accompagné : modèle d'analyse envisagé

Nous postulons que les déterminants explicatifs de l'engagement des jeunes dans un processus entrepreneurial accompagné sont de trois groupes. Le premier groupe fait écho des facteurs liés aux ressortissants des politiques d'accompagnement en question (Hentic-Giliberto, et Paturel, 2017 ; Pihkala et al. 2016 ; Tchagang et Tchakam, 2018). Le deuxième groupe de facteurs est lié à la société (GEM, 2016/17). Le troisième groupe quant à lui, est lié aux politiques publiques entrepreneuriales des jeunes et l'interaction entre celles-ci et les bénéficiaires (Dzaka-Kikouta et Mabenge, 2018). Le facteur économique n'est pas retenu ici dans la mesure où les politiques publiques entrepreneuriales des jeunes répondent dans la plupart des cas à la problématique économique du projet entrepreneurial.

Enfin, pour mesurer le niveau d'engagement, nous retenons une échelle avec deux modalités. La première modalité fait référence au niveau de non-engagement : aucun. La deuxième modalité renvoie aux niveaux d'engagement que nous classons ainsi qu'il suit : niveau d'engagement intentionnel ; niveau d'engagement naissant et niveau d'engagement établi (Hessels et al., 2011 ; GEM, 2016/17 ; Hentic-Giliberto, et Paturol, 2017).

Figure 2: Modèle d'analyse de l'engagement des jeunes dans un processus entrepreneurial accompagné



Source : les auteurs, adapté de la revue de la littérature

Conclusion

Cet article avait pour objet, la présentation d'une revue critique de la littérature sur l'accompagnement entrepreneurial des jeunes. Bien que la thématique de l'accompagnement soit au cœur des préoccupations de nombreux chercheurs en entrepreneuriat, il ressort de l'état de l'art que peu d'articles s'intéressent à la question de l'accompagnement entrepreneurial spécifique des jeunes, surtout à l'engagement de ces derniers dans un processus entrepreneurial accompagné. Nous avons tout de même catégorisé la littérature sur la question en trois groupes : ceux qui estiment que les politiques publiques entrepreneuriales sont primordiales pour la réussite des activités entrepreneuriales des jeunes ; ceux qui postulent que sans intention il ne peut y avoir engagement entrepreneurial, et enfin ceux qui font remarquer que l'intention entrepreneuriale ne vaut pas l'action. Pour notre part, nous estimons qu'il faut prendre en compte les intentions entrepreneuriales des jeunes dans l'étude de leur engagement en faveur des dispositifs d'accompagnement entrepreneurial. Comme pistes de recherches, il faudrait procéder à une meilleure prise en compte de la littérature anglo-saxonne, afin de faire le tour complet de la question. Le modèle d'analyse proposé pourrait guider la conception d'un cadre méthodologique. L'étude empirique dans un premier temps pourrait s'intéresser à l'état des lieux des programmes d'accompagnement entrepreneurial des jeunes au Cameroun et en Afrique. Ensuite à l'engagement des jeunes accompagnés, et même des jeunes non accompagnés.

Bibliographie

Ajzen, I. 1991. "The theory of planned behavior". *Organizational behavior and human decision processes*, 50(2): 179-211.

BAD, OCDE et PNUD. 2017. Perspectives économiques en Afrique 2017 : entrepreneuriat et industrialisation, 344 p.

BAD. 2017. Stratégie pour l'emploi des jeunes en Afrique, Conférences Ministérielles Régionales sur l'Emploi et l'Entrepreneuriat des Jeunes en Afrique, Engagement avec les Pays Membres Régionaux, 18 octobre 2016 au 27 février 2017, 25 p.

Benredjem, R. et J-M. Sahut. 2016. « Regards croisés sur les déterminants de l'intention entrepreneuriale des étudiants », *Gestion 2000*, 5(33) : 113-148.

Boissin, J.-P., V. Favre-Bonté et S. Fine-Falcy. 2017. « Mieux comprendre les représentations des étudiants dans le domaine de l'entrepreneuriat pour mieux adapter les programmes d'éducation ». *Gestion 2000*, 34(5) : 177-201.

Bouarbat, B. et L. Ndjaba. 2018. « La transition des études au marché du travail chez les jeunes de l'Afrique francophone, dans *La francophonie économique 1. Situation économique en Afrique francophone : enjeux et perspectives*, sous la direction de Brahim Bouarbat. Observatoire de la Francophonie économique de l'Université de Montréal : 46-88.

Bruyat C. 2001. « Créer ou ne pas créer ? », *Revue de l'Entrepreneuriat*, 1(1) : 25-42.

Campos, F., M. Frese., M. Goldstein., L. Iacovone., H. C. Johnson., D., McKenzie. et M. Mensmann. 2017. "Teaching personal initiative beats traditional training in boosting small business in West Africa". *Science*, 357(6357): 1287–1290.

CEA. 2017. Exploiter le dividende démographique grâce à l'investissement dans la jeunesse. Allocution de M. Abdalla Hamdok, Secrétaire exécutif par intérim de la Commission économique pour l'Afrique, au Conseil exécutif de l'Union africaine, Sommet de l'Union africaine, janvier 2017, 9 p.

Commission de l'Union Africaine. 2015. Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons, deuxième édition, version populaire, 118 p.

Dzaka-Kikouta, T. et C. Mabenge. 2018. « Enjeux de l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes en Afrique francophone », dans *La francophonie économique 1. Situation économique en Afrique francophone : enjeux et perspectives*, sous la direction de Brahim Boudarbat. Observatoire de la Francophonie économique de l'Université de Montréal : 118-153.

Farouk, A. et S. Boudabbous. 2014. « L'impact des facteurs économiques sur l'intention entrepreneuriale », *La Revue Gestion et Organisation*, n° 6 : 1-6.

GEM. 2017. Global Entrepreneurship Monitor, Global Report. Global Entrepreneurship Research Association, 180 p.

Hentic-Giliberto, M. et R. Paturel. 2017. « Nature de l'engagement du créateur et choix du statut de son entreprise », *La Revue des Sciences de Gestion*, n° 285-286 : 13-29.

Hernandez, E-M. 2006. « Les trois dimensions de la décision d'entreprendre ». *Revue française de gestion*, n° 168-169 : 337-357.

Hessels, J., I. Grilo., R. Thurik et P. V. D. Zwan. 2011. Entrepreneurial exit and entrepreneurial engagement. *Journal of Evolutionary Economics*, Springer, 21(3) : 447-471.

Masamba Lulendo, V. 2016. Proposition d'une pédagogie d'accompagnement par incubation basée sur le modèle TCC-GRP, 13^e Congrès International Francophone en Entrepreneuriat et PME, 25 p.

McKenzie, D. 2017. Optimiser la formation des petits entrepreneurs, ou comment la psychologie peut développer le sens de l'initiative. En ligne, consulté le 12 octobre 2018.

Meda Adama, T. Y., N. B. Moctar et M. M. Moustapha. 2017. « Promotion et accompagnement des activités entrepreneuriales des jeunes au Niger : le rôle de l'incubateur CIPMEN ». *Revue Africaine de Management*, 2(1) : 39-51.

Myede, M., D. D. Moskolai et M. Teufack Djoumessi. 2016. « Analyse des facteurs de contextualisation des pratiques de promotion de l'entrepreneuriat en Afrique Sub-

saharienne : le cas des entreprises en démarrage au Cameroun », *Revue africaine de management*, 1(1) : 27-44.

OIF. 2018. Rapport sur la situation des jeunes de l'espace francophone. Direction de l'éducation et de la jeunesse, 90 p.

ONU et OSAA. 2016. L'esprit d'entreprise des femmes et des jeunes en Afrique. Réunion de Haut Niveau, Bureau du Conseiller Spécial pour l'Afrique, 13 Juin 2016.

ONU. (2016). Travail décent et croissance économique : pourquoi est-ce important ? Repéré à : https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/wp-content/uploads/sites/4/2016/10/Why_it_matters_Goal_8_French.pdf

Pihkala T., E. Ruskovaara. et U. Hytti. 2016. Global University Entrepreneurial Spirit Students' Survey, National Report 2016 FINLAND. *LUT Scientific and Expertise Publications, Reports*, 69, Lappeenranta University of Technology, 25 p.

Simatupang, T. M., A. Schwab et D. C. Lantu. 2015. "Building Sustainable Entrepreneurship Ecosystems", *International Journal of Entrepreneurship and Small Business*, Vol. 26, n° 4: 389-398.

Tchagang, E. et J-P. Tchankam. 2018. « Identité de genre et intention entrepreneuriale des étudiants camerounais », *Question(s) de management*, n° 20, (1) : 71-85.

Tchouassi, G., Ngangué Ngwen., H. Tekam Oumbe et S. Temfack. 2018. « Connaissances entrepreneuriales des jeunes et des femmes et développement économique », *Revue internationale des sciences de l'organisation*, n° 5, (1) : 57-79.

Toutain, O. et C. Verzat. 2017. « L'entrepreneuriat et la jeunesse, un sujet en quête de sens ». *Entreprendre & Innover*, n° 33 : 5-9.

Verzat, C., A. Trindade-Chadeau et O. Toutain. 2017. « Introduction ». *Agora débats/jeunesses*, n° 75 : 57-72.